

Sivens,

Deux après, nous revenons à l'endroit où nous nous étions soulevés contre un projet de barrage absurde.

Où un jeune homme a été tué par les forces dites de l'ordre.

Nous aurons plus que jamais la tête haute, après le jugement du tribunal administratif qui a rendu le projet illégal en reprenant les arguments qui étaient ceux des opposants.

Nous y rendrons hommage à tous ceux qui se sont impliqués sans attendre que la justice aille dans le sens de leur engagement.

Au premier rang desquels Rémi Fraisse.

Au-delà des larmes, nous lancerons l'alarme contre les attaques en cours, celle de Notre-dame-des-Landes notamment, où se retrouvent des logiques mortifères comparables, mais aussi des raisons de ne pas baisser les bras.